



Accident de travail / nouvel employeur / menace

Par **mulder**, le **13/01/2008** à **10:30**

Bonjour,

Cela fait plus de 1 an et demi que je suis en arret suite à accident de travail.

Bien sur plus je donne de prolongation plus le comportement de mon employeur devient très stressant.

6 mois après mon accident voyant que je ne suis pas pret de reprendre le travail, mes patrons m'ont proposés un licenciement :

- Faire une fausse déclaration à mes medecins en leurs disant que tout allait bien et que je suis apte a reprendre le travail.
- Qu'ils me donneraient de l'argent qui couvrirait mes sois médicaux (somme non comuniquee).
- Qu'ensuite une fois déclaré apte, vu mon etat, j'irais pas au travail, mes patrons m'envois une lettre recommandée de licenciement...

Chose bien sur que j'ai refusé et surtout je me suis bien renseigné.

Mais quand je leurs ai annoncé que ma reponse est : non, la c'était même plus la peine que j'y retourne pour donner mes prolongations, je les envoyais par voix postale.

J'ai eu des echos par lequel mes patrons vendais le magasin. Celui ci a ete vendu en mai 2007. Je n'etait meme pas au courant je l'ai su juste officiellement quand ma patronne m'a telephone en me disant de venir le vendredi 11 janvier 2008 pour connaitre mon nouvel employeur.

Mais se n'était pas pour les présentations...

La est encore un gros problème, puisque cet accueil a été très menaçant et surtout très clair, voici un petit résumé de la conversation :

- Bonjour,
- bonjour,
- vous êtes qui?
- je suis un employé du magasin,
- Ah ça ça m'étonnera ! Ah c'est vous qui êtes en accident de travail ?
- Oui
- ben restez y!

Quelques minutes passent, mon ancien employeur arrive et bien sûr c'est là que ça explose.

- mon ancien employeur dit au nouveau patron : je te présente...
- Ouai, ouai je sais
- ben qu'il reste en arrêt et qu'il profite bien de la sécurité sociale
- vous avez rien à foutre ici
- si vous reprenez, je vous collerez les pires horaires et je vais vous " saquer dans le travail".
- c'est pas la peine de revenir
- Si vous voulez un licenciement, moi je vais vous en faire un
- je veux pas de vous...

Bien sûr ce dialogue de sa part a été sur un ton très menaçant et agressif!!!!!!!

Que dois-je faire ?

Mes anciens patrons ont du bien " cracher sur mon dos " pour être accueilli comme celui-ci.

Il est clair que je ne veux plus reprendre dans ce magasin, car je sais ce qu'il m'est réservé car ces menaces étaient belles et bien sérieuses...

De plus que je suis quelqu'un qui vit avec le stress au quotidien, dépression etc....et bien sûr mes patrons connaissent ma faiblesse...

En plus les deux employés qui travaillent avec moi sont de même avec les patrons car je les ai déjà entendus à plusieurs reprises dire des choses désagréables sur moi comme sur mon travail...

Que dois-je faire ? aidez-moi ?

Y'a-t-il un moyen qu'un médiateur ou autre puisse faire quelques choses pour obtenir un licenciement à l'amiable ?

Je n'ose même plus revoir ce nouveau patron, déjà par peur et continuer à subir ces menaces qui commencent à jouer sur mon bien-être.

Merci